

Herbicide céréales

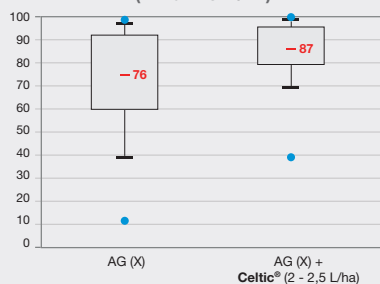
Celtic®

Le partenaire de tous vos programmes de désherbage des céréales

- Le renfort graminées et dicotylédones des programmes sans flufenacet
- Limite les trop forts grammages de diflufénican
- Utilisable en pré et post-levée précoce du blé et de l'orge
- Utilisable sur sols drainés

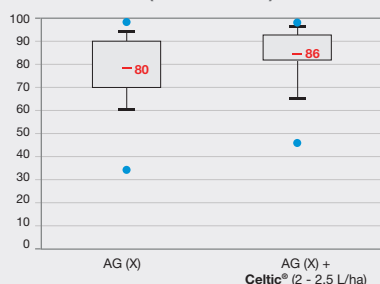
PARTENAIRE DES PROGRAMMES ANTI-GRAMINÉES ET ANTI-DICOTYLÉDONES

Efficacité vulpin (n=102 - 344/m²)



**+ CELTIC® = +11%
SUR VULPIN !**

Efficacité ray-grass (n=23 - 160/m²)



**+ CELTIC® = +6%
SUR RAY-GRASS !**

Efficacité dicotylédones

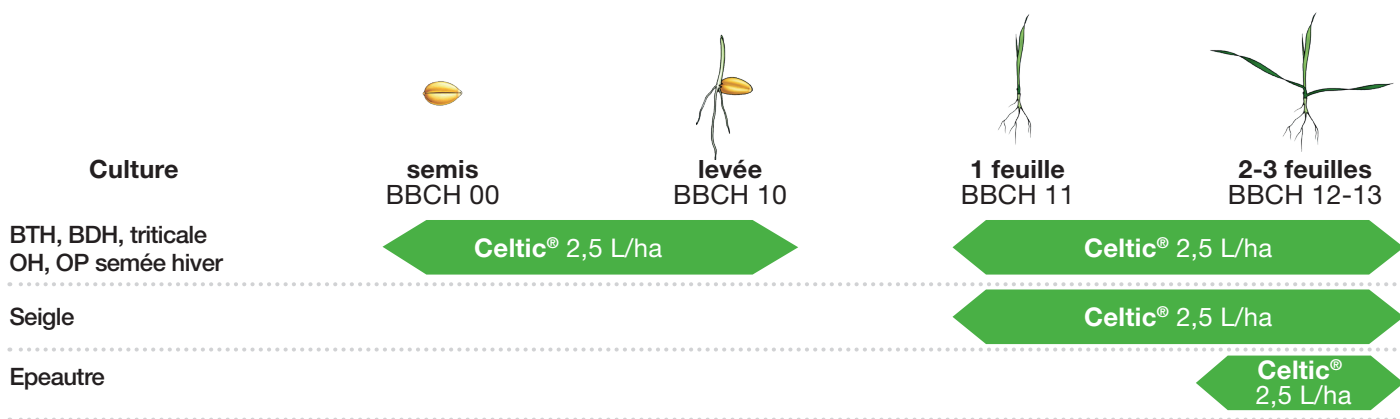
Dicotylédones	Nombre d'essais	CELTIC® (2,5 L/ha) PRE	Dicotylédones	Nombre d'essais	CELTIC® (2,5 L/ha) 1-3F
Alchémille	5	90	Alchémille	6	91
Bleuet	1	93	Ammi élevé	1	25
Capselle	1	100	Camomille disc.	1	100
Colza (rep.)	1	50	Capselle	1	97
Coquelicot	6	99	Céraiste aggl.	1	100
Ethuse	1	100	Colza (repousses)	4	56
Gaillet	12	58	Coquelicot	14	100
Géranium à feuilles rondes	2	98	Ethuse	2	31
Géranium à tiges grêles	1	100	Fumeterre officinal	1	100
Géranium disséqué	2	100	Gaillet	19	85
Géranium mou	1	95	Géranium à feuilles rondes	1	100
Jonc crapauds	1	100	Géranium disséqué	3	94
Lamier pourpre	1	99	Laiteron champs	1	85
Lamsane	1	80	Lamier amphicaule	1	97
Matricaire camomille	7	94	Lamier pourpre	4	100
Mercuriale annuelle	1	60	Lamsane	1	100
Moutarde noire	1	97	Matricaire camomille	1	88
Pensée	12	96	Matricaire inodore	1	72
Pensée tricolore	1	100	Moutarde noire	1	100
Renouée liseron	1	68	Myosotis champs	2	99
Sanve	2	97	Pensée	13	97
Séneçon commun	1	96	Pensée tricolore	2	100
Séneçon visqueux	1	60	Séneçon commun	5	75
Stellaire	7	98	Stellaire	13	96
Véronique agreste	1	100	Véronique agreste	3	100
Véronique champs	2	100	Véronique champs	2	100
Véronique feuille de lierre	9	99	Véronique feuille de lierre	15	100
Véronique Perse	1	99	Véronique Perse	8	100
Véronique sp.	1	85			

Efficacité en % : 95-100 85-94 70-84 50-69 0-49

➔ **ANTIDICOT TRÈS PERFORMANT SUR COQUELICOT, MATRICAIRE CAMOMILLE (EN PRÉ-LEVÉE), PENSÉE, STELLAIRE ET VÉRONIQUE !**

➔ **UN OUTIL MAJEUR POUR GÉRER LES DICOTS RÉSISTANTES AUX INHIBITEURS DE L'ALS ET AUX HORMONES.**

LA SOUPLESSE D'EMPLOI CELTIC®



Celtic® associé ou en programme : voir les recommandations techniques d'association avec les partenaires.

COMMENT OPTIMISER SON DÉSHÉBAGE AVEC CELTIC® ?

Respecter les **bonnes conditions de semis** et de **traitement**, c'est assurer une **sélectivité optimale et une efficacité maximale** :

- Traiter sur un **sol soigneusement préparé**, un semis régulier et bien recouvert (2-3 cm)
- Traiter sur un **sol humide**
- **Décaler** l'application **si de fortes pluies** sont à craindre après le traitement
- **Éviter les applications sur sols sableux**, hydromorphes ou sur des sols contenant plus de 6 % de matière organique
- Intervenir en **conditions poussantes**, sur des céréales non stressées et en bon état végétatif
- Intervenir sur des **adventices jeunes**

QU'EST-CE QUE CELTIC® ?

	CELTIC®
AMM	N° 9900340
Composition	16 g/L de Picolinafène + 320 g/L de Pendiméthaline
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Cultures et usages autorisés	Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5 L/ha (uniquement pour les cultures d'hiver) Porte graine – graminées fourragères et à gazons, cultures porte graine de carotte et d'oignon et de persil : 2,5 L (cf étiquette)
Stades d'application	Blé tendre d'hiver, orge d'hiver, blé dur d'hiver, triticale : Post-semis-pré-levée et de 1 feuille à 3 feuilles (BBCH 11-13) Seigle d'hiver : de 1 feuille à 3 feuilles (BBCH 11-13), possible en post-semis-pré-levée. Epeautre : de 2 feuilles à 3 feuilles (BBCH 12-13)
Nombre d'application par an	1
ZNT aquatique	50m avec DVP de 20m pour tous les usages
DAR	DAR F – BBCH 13
DRE	48 heures
DSR	3 mètres

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues certifié EN 14605 +A1, lunettes de sécurité ou écran facial certifié EN 166 2002 (CE, sigle 3)

IFBM

Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques testées et acceptées sur orge de brasserie d'hiver.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. © Marque déposée BASF. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>.** Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytostimdata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence : 710CEHE0226R – Février 2026.

Celtic® : SGH07, SGH08, SGH09. Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H361d : Susceptible de nuire au fœtus, entraîne des effets néfastes à long terme - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. - EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : pendiméthaline, 1,2-benzisothiazole- 3(2H)-one. **Diflufénican** : SGH09 – Attention - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Flufénacet** : Attention – SGH07 – SGH08 – SGH09 – H302 : Nocif en cas d'ingestion - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.